



A Madagascar, la place et le rôle de la femme au sein de la société diffèrent d'une région à une autre. Si dans les hauts-plateaux, les mères célibataires et les femmes divorcées sont fortement critiquées, dans d'autres régions de l'île voir une femme dont les enfants ont des pères différents est très courant.

□ A Antsiranana, la femme jouit de plus de liberté, dans la manière de gérer sa vie : sexuellement et financièrement surtout. On peut même dire que les femmes de Diego ne dépendent pas du tout des hommes. Il est courant par exemple de voir des femmes élevant seules leurs enfants et qui réussissent même à vivre aisément. Ce qui fait que les parents sont ravis d'avoir des filles car elles parviennent à vivre convenablement et remplissent leurs devoirs envers la famille

Du point de vue légal et politique, théoriquement, les droits de la femme malgache ont beaucoup évolué, depuis l'indépendance jusqu'à maintenant.

En droit civil, quand le mari et la femme décidaient autrefois de se séparer, le partage des biens suivait le régime du « kitay telo an-dalana », cela veut dire qu'un tiers seulement du bien commun revient à la femme. Maintenant, on les partage selon le « zara-mira », c'est-à-dire en deux parts égales. Dans la société traditionnelle antankarana, le régime a toujours été de la séparation des biens. Toujours dans ce cadre, la femme malgache a un droit traditionnel que l'on appelle « misintaka », ce droit est reconnu à la femme, offensée par le mari et qui quitte son foyer sans l'autorisation du mari afin de réfléchir ou pour montrer sa tristesse. Dans l'exercice de ce droit, la femme doit rentrer chez ses parents sinon cela équivaldrait à un abandon du foyer. Pour que la femme puisse rentrer chez elle, le mari doit faire le « fampodiana », pour cela il va chercher personnellement sa femme chez sa belle famille en lui apportant un

cadeau en guise d'excuse et/ou en signe de respect pour la famille.

A Madagascar, on dit : « ny hanambadian-kiterahana », cela signifie qu'on se marie pour avoir des enfants. Autrefois, l'absence de grossesse après quelques mois de mariage fragilisait l'union et c'était la femme qui était la plupart du temps considérée comme la responsable. Actuellement, avec le développement de la science, les contraintes d'ordre social et professionnel, les difficultés financières, la femme peut décider librement du moment où elle veut avoir des enfants.

En politique, du temps des royaumes, la femme malgache n'a jamais été écartée du pouvoir. Les royaumes merina et sakalava boeny ont été bien connus pour leurs reines. Dans l'Imerina avec les reines Ranaivalona I, II, et III et dans le Boeny et dans le nord avec Ravahiny, Tsiomeko, Tsiresy etc.

C'est avec l'avènement de la république et le retour à l'indépendance que les femmes se sont ou ont été éloignées de la politique. Depuis peu, les femmes malgaches luttent de plus en plus pour pouvoir assumer les mêmes responsabilités que les hommes en politique. Le Vondrona Mira Lenta ho an'ny Fampandrosoana (association de femmes qui lutte pour la parité homme-femme) a par exemple exigé que le taux de participation de la femme aux affaires politiques devrait être à 30%. Au sein de l'actuel gouvernement, compte 5 femmes seulement, mais elles sont parmi les plus dynamiques. En ce qui concerne les partis politiques, rares sont les femmes présidentes de parti, elles sont 4 au total, 80 partis sont présidés par des hommes. Nous connaissons surtout Mme Sarah Georget Rabearisoa, présidente et fondatrice du parti vert, Hasin'i Madagasikara et le Dr Brigitte Rasamoelina, présidente de Ampela Manao Pôlitika. L'AMP est d'ailleurs un parti très jeune car c'est hier, dimanche 06 mars qu'il a soufflé sa première bougie. Ce parti compte maintenant 7 000 membres. Comme son nom l'indique, il est constitué seulement de femmes et son objectif est orienté vers le social : l'éducation et la santé.

A titre indicatif, Mme Gisèle Rabesahala, personne très importante du monde de la communication à Madagascar, a donné ces chiffres sur la participation des femmes malgaches aux affaires politiques en 2007: 3 femmes sur 22 ministres, 7 femmes sur 160 députés, 10 femmes sur 90 sénateurs, 2 sur 22 chefs de Région, 62 sur 1557 maires.

En ce qui concerne la promotion du genre, Madagascar participera les 28 au 30 mars 2011 au second sommet de l'association internationale Gender Links en Afrique du Sud. Les diverses associations et organisations nationales élaborent donc un projet à présenter à ce sommet pour le concours sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes.

□ V.M